

Annecy, lac le plus pur d'Europe : mythe ou réalité ?

Le lac d'Annecy unique par son panorama, réputé pour sa beauté et la qualité de ses eaux est aussi un lac périurbain fragile, dont la préservation ne va pas de soi dans un contexte de pressions humaines sans cesse croissantes. Dès le début des années 60, à l'initiative du docteur Paul-Louis Servettaz et grâce aux efforts constants sur plusieurs décennies des collectivités locales, traduits par les actions du syndicat du lac (SILA aujourd'hui), les risques liés au rejet direct des eaux usées dans le lac ont été écartés. Ce travail pionnier de grande ampleur a donné au lac d'Annecy ses « lettres de noblesses » et mérite d'être salué. Malheureusement, d'autres menaces pèsent sur le lac.

Le lac d'Annecy est aujourd'hui victime de son succès et subit une fréquentation très importante, en particulier pendant la saison estivale. Le nombre de gros bateaux équipés de moteurs surpuissants augmente sans cesse ce qui induit de nombreuses nuisances : déferlement de

bures, rejets de métaux lourds qui se déposent dans les sédiments du lac, sans oublier les nuisances sonores.

La présence de ces gros bateaux pose également des problèmes de cohabitation avec la très grande majorité des usagers du lac qui aspirent à la quiétude en profitant des plages ou en pratiquant des sports « doux » : paddle, voile, aviron, pêche, canoë, plongée, sans oublier la baignade.

Aucune mesure n'a été prise à ce jour pour enrayer cette « course à la puissance » particulièrement nocive. Il semble pourtant vital pour la bonne santé du lac d'Annecy, de limiter de manière significative les (gros) bateaux équipés de gros moteurs thermiques.

Si le lac d'Annecy est un espace de loisir, n'oublions pas qu'il alimente également en eau potable la plus grande partie de l'agglomération annécienne. Du maintien du lac en « bon état écologique » dépendent la qualité de l'eau et la lourdeur des processus de traitement nécessaires (coût). Or, des analyses récentes ont

montré que le taux de contamination des sédiments de surface en résidus d'hydrocarbures et en métaux lourds était déjà très inquiétant dans la baie d'Annecy, tout particulièrement dans le périmètre de protection du captage de La Puya. Localement, ils sont déjà de nature à perturber la chaîne alimentaire du lac. Ce constat pose la question du rejet direct dans le lac des eaux pluviales qui ruissellent sur les routes très fréquentées qui le ceinturent et sur les surfaces urbaines imperméabilisées.

Réduire la pollution aux hydrocarbures et aux métaux

sur et autour du lac est aujourd'hui un enjeu majeur. Autre inquiétude, le risque d'apparition de nouvelles espèces « exotiques » invasives et en particulier d'une moule, la moule « Quagga ». Déjà présente dans plusieurs lacs suisses, au Léman et au Bourget, elle perturbe gravement les écosystèmes lacustres et a des répercussions économiques importantes (le nettoyage des canalisations

d'eau potable obstruées par cette moule dans le lac Léman coûtera au moins 11 millions de Francs Suisses à la ville de Lausanne).

Un des moyens de réduire sensiblement le risque serait de s'assurer que **les embarcations « extérieures » soient « désinfectées »** avant d'être mises à l'eau au lac d'Annecy. Les textes légaux le prévoient mais les autorités reculent pour l'instant devant les difficultés d'application de cette mesure.

La préservation des roselières et des herbiers immergés apparaît également de prime importance. En fixant une partie des polluants, ces formations végétales constituent la « ceinture de protection du lac ». Elles jouent également un rôle majeur pour son équilibre chimique et biologique (production d'oxygène, abri et zones de reproduction des invertébrés et des poissons, etc...).

Les roselières ont beaucoup régressé sur les rives du lac et les dernières font aujourd'hui l'objet de tentatives de protection (barrières anti-vagues,

variations contrôlées du niveau d'eau, etc...) mais l'état de conservation des herbiers immergés n'est pas connu. Ils ne sont malheureusement pas à l'abri eux non plus. Les travaux d'installation récents de la boucle d'eau énergétique des Marquisats pour assurer le chauffage d'un groupe d'immeubles en sont un bien triste exemple. Ce projet présenté comme vertueux pour le climat a entraîné la destruction d'une grande partie du plus bel herbier de la baie d'Annecy.

Détruire l'eau au motif de préserver l'air n'est pas une solution d'avenir.

Bien connaître la localisation des herbiers serait déjà un premier pas vers leur préservation qui impose également,

comme celle des roselières, une réflexion sur le respect du cycle de l'eau aux abords du lac : ce sont de nombreux petits ruisseaux, aujourd'hui canalisés ou asséchés qui leur apportent une grande partie des nutriments nécessaires à leur développement.

Au-delà du mythe du lac à jamais le plus pur d'Europe, les tenants du projet : « LAC 2030 », sauront-ils prendre la mesure des réalités d'aujourd'hui et y faire face ? Les pêcheurs, viscéralement attachés au lac, le souhaitent de tout cœur.

A.L.P

ANNECY LAC PÊCHE

